



# Vos avantages en tant que locataire d'AXA

Si vous louez un logement d'AXA, vous ne déposez aucune garantie de loyer.

## Comment fonctionne la location sans garantie de loyer?

AXA acquitte directement les demandes de paiement justifiées pour des dommages ou des arriérés de loyer et vous en demandez ensuite le remboursement.

Elle répond de vos créances jusqu'à concurrence de 3 mois de loyer.

Vous bénéficiez de ce service gratuitement. Il vous suffit d'adhérer à notre contrat collectif.

## Vos avantages?

En tant que locataire d'un logement d'AXA, vous ne payez aucune prime.

Votre argent n'est pas bloqué sur un compte de dépôt bancaire.

La paperasserie diminue et les frais supplémentaires disparaissent.



## Bon à savoir:

L'adhésion gratuite n'est possible que si aucune poursuite n'a été engagée à votre rencontre.

Il ne s'agit pas d'une assurance contre les dommages. En votre qualité de locataire, vous continuez de répondre de tous les dommages que vous causez, conformément au contrat de location. Nous vous recommandons dans tous les cas de conclure une assurance de la responsabilité civile et une assurance de l'inventaire du ménage.

**Signez le formulaire de demande d'adhésion au contrat collectif ci-joint et transmettez-le à la gérance immobilière, accompagné des documents du contrat de location.**